

Michel Welch décéda le 25 décembre 1893, à St. Roch de Québec, où il fut inhumé.

Voici copie de l'acte de ce décès dont l'original est conservé dans les archives de St. Roch de Québec :

" Le vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-treize,
 " Nous, prêtre soussigné, avons inhumé dans le cimetière St.
 " Charles, le corps de Michel Welch, époux de Emilie Lyonnais
 " décédé en cette paroisse, le vingt-cinq du présent mois, à l'âge
 " de vingt-neuf ans.

" Présents, Georges Grenier, Albert Laroche, Albert Pouliot,
 " soussignés. Lecture faite.

" (Signé :) GEORGES GRENIER.
 " ALBERT LAROCHE.
 " ALBERT POULIOT.
 " J. CYRILLE SAMSON, Ptre."

§ 17° *Marie-Georgianna Lyonnais.*

Marie-Georgianna, est le second enfant issu du légitime mariage de Joseph-Roch Lyonnais et d'Emilie-Arthémise Scott. Elle naquit le 15 décembre 1872, et fut baptisé le lendemain à St. Roch de Québec. Ses parrain et marraine furent William Fitzback et Marie Martinette.

Elle décéda le 9 août 1873, et fut inhumée deux jours après à St. Roch de Québec.

§ 18° *Marie-Emilie-Elvina Lyonnais.*

Marie-Emilie-Elvina, est le troisième et dernier enfant issu du légitime mariage de Joseph-Roch Lyonnais et d'Emilie-Arthémise Scott. Elle naquit et fut baptisée le même jour à St. Roch de Québec, le 16 août 1874. Ses parrain et marraine furent Georges Scott et Malvina Scott, oncle et tante maternelle.

Elle n'a pas contracté mariage.

§ 19° *Enfants de Joseph-Roch Lyonnais et de Marie-Virginie Petit-dit-St. Pierre.—Joseph Cyrille-Roch Lyonnais.*

Joseph-Cyrille-Roch, est le premier enfant issu du légitime mariage de Joseph-Roch Lyonnais et de Marie-Virginie Petit-dit-St. Pierre. Il naquit le 13 juillet 1876, et fut baptisé le lendemain à St. Roch de Québec. Ses parrain et marraine furent Cyrille Ménard et Louise Matte. Le 11 novembre 1876, âgé de 20 ans, Joseph-Cyrille-Roch Lyonnais, épousa, à Notre Dame de Québec, Eva Paré, née et baptisée à Québec, fille légitime d'Alphonse Paré, bibliothécaire au Parlement de Québec. Les cérémonies de ce mariage furent présidées par l'oncle paternel du marié, le Rév.